MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS LE 11 MAI 2020

Le Conseil de la Municipalité de Port-Daniel-Gascons siège en séance ordinaire, lundi le 11 mai 2020 à la salle communautaire de la Maison Legrand.

Sont présents à cette rencontre :

Mesdames Sylvie Blais, Mireille Langlois et Marie-Ève Allain Messieurs Denis Langlois, Hartley Lepage et Marc-Aurèle Blais

Assistent également à la séance, Madame Marlyne Cyr, directrice générale par intérim et monsieur Henri Grenier, maire.

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence soit jusqu'au 13 mai 2020.

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services Sociaux qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services Sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication:

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que par la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à cette dite séance.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu unanimement :

«que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et les membres du conseil et officiers municipaux puissent y participer.

01. PRIÈRE

Le maire, monsieur Henri Grenier, récite une prière.

02. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum étant constaté, la séance est ouverte. Il est 19h00.

03. MOT DE BIENVENUE

Le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2020-05-131 04. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté;

- 1. Prière
- 2. Ouverture de la séance et vérification du quorum
- 3. Mot de bienvenue
- 4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 5. Adoption des procès-verbaux des séances du 14, 22 avril et 7 mai 2020
- 6. Adoption des comptes à payer, des listes de dépôt-salaires et des chèques au 30 avril 2020
- 7. Correspondance
- 8. Dons
- 9. Adhésion 2020 URLS GÎM
- 10. Paiements de factures
- 11. Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur au 31 décembre 2019 et dépôt du rapport aux responsables de la gouvernance
- 12. Résolution délivrance des constats d'infraction
- 13. Bulletin municipal
- 14. Module PG Solutions dépôt direct pour le paiement des fournisseurs
- 15. Offre de service Pesca Environnement
- 16. Problématique de drainage des ponceaux de la route de l'Anse McInnis
- 17. Nomination pour le poste d'opérateur du réseau d'aqueduc et d'égout
- 18. Ouverture du poste vacant : poste saisonnier d'opérateur et adjoint du réseau d'aqueduc et d'égout
- Entente de service aux sinistrés et paiement de la contribution Croix Rouge Canadienne
- 20. Affaires nouvelles
 - a) Vente d'une partie du terrain du lot 59 appartenant à la municipalité
 - b) Vente d'une partie du terrain du lot P59
 - c) Aide financière aux clubs de l'âge d'or de la municipalité
- 21. Période de questions
- 22. Levée de la séance

Adopté à l'unanimité des conseillers

2020-05-132 05. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU 14, 22 AVRIL ET 7 MAI 2020

Il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que les procès-verbaux des séances du 14, 22 avril et 7 mai 2020 soient adoptés en apportant un correctif au procès-verbal du 14 avril 2020 tel que voici :

CORRECTION DU NUMÉRO CIVIQUE À LA RÉSOLUTION NUMÉRO 2020-04-098 – DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Selon l'article 202.1 du Code municipal, le secrétaire-trésorier est autorisé à modifier un procès-verbal, un règlement, une résolution ou autre acte du conseil pour y corriger une erreur qui apparaît de façon évidente à la simple lecture des documents soumis à l'appui de la décision prise.

Résolution numéro 2020-04-098 – prise de décision du conseil municipal sur une dérogation mineure

Le premier paragraphe devrait se lire comme suit : considérant que les membres du comité consultatif d'urbanisme ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure du **245**, route de la Rivière à Port-Daniel.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2020-05-133 06. ADOPTION DES COMPTES À PAYER, DES LISTES DES DÉPÔTS-SALAIRES ET DES CHÈQUES AU 30 AVRIL 2020

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que le conseil municipal adopte par la présente la liste des dépôts-salaires #908799 à #908905, et la liste des chèques #914195 à #914267 ainsi que les comptes à payer au montant de 39 595.08\$ soient acceptés et payés.

Adopté à l'unanimité des conseillers

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussignée, directrice générale par intérim de la municipalité de Port-Daniel, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses décrites dans la présente résolution.

Directrice	générale par intérim	

07. CORRESPONDANCE

Lecture faite par monsieur le maire de la correspondance suivante :

- ✓ lettre de remerciement du Centre d'Action bénévole Gascons-Percé Inc.:
- ✓ confirmation de réception de correspondance de la Commission de la représentation électorale du Québec;
- ✓ lettre du Centre Intégré de Santé et de Services Sociaux de la Gaspésie : offre de service de liaison avec un intervenant social pivot;
- ✓ lettre de madame Nadia Minassian : répartition par municipalité pour le Fonds d'Aide aux Initiatives Régionales (FAIR) – volet 4
- ✓ lettre de l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 911 du Québec : pas de versement pour la demande de soutien financier
- ✓ lettre de Mélissa Castilloux Allain; fin de congé parental

2020-05-134 08. DONS

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise les dons suivants :

- Association des personnes handicapées visuelles de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine : 25\$
- > Fondation CHU Sainte-Justine: 50\$

Adopté à l'unanimité des conseillers

2020-05-135 09. PAIEMENTS DE FACTURES

Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise les paiements des factures suivantes :

- Les glissières de sécurité J.T.D. Inc.: facture 7575 pour réparation de glissières, mobilisation et travaux au montant de 1 950\$ avant taxes
- Maxi-Métal Inc.: remboursement de la garantie d'exécution au montant de 52 210\$ lorsque Maxi-Métal Inc. aura rencontré les exigences du devis
- Alain Côté Consultant Inc. : facture reliée au suivi et contrat forfaitaire pour le camion incendie au montant de 1 500\$ avant taxes;
- Concept K : facture reliée à la résolution numéro 2019-12-632 pour l'achat de vestes pour les employés de la municipalité au montant total de 7 265.15\$ avant taxes (répartition de la facture : municipalité de Port-Daniel-Gascon : 1 685\$ et le syndicat des travailleuses et travailleurs de la municipalité de Port-Daniel-Gascons 5 942.50\$)
- Tetra Tech QI Inc.: facture reliée à la résolution numéro 2019-02-112 – honoraires professionnels pour le projet d'Alimentation et distribution en eau potable, collecte et traitements des eaux usées – secteur Gascons au montant de 28 473\$ avant taxes
- Consultants O.P.R. Inc.: facture reliée à la résolution numéro 2019-03-143 rapport d'étape pour le projet sentier vélo au montant de 4 500\$ avant taxes.
- MRC du Rocher-Percé : facture reliée au deuxième paiement du versement de la quote-part de la municipalité au montant de 101 779.25\$;
- Wagner Vacuum : facture reliée au nettoyage de pluvial et fosses septiques au montant de 5 120\$ avant taxes

Adopté à l'unanimité des conseillers

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussignée, directrice générale par intérim de la municipalité de Port-Daniel, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses décrites dans la présente résolution.

Directrice	générale	par intérin	1

2020-05-136 10. ADHÉSION 2020 – URLS GÎM

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons confirme son adhésion à titre de membre de l'URLS Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine pour l'année 2020-2021 au montant de 182\$.

Adopté à l'unanimité des conseillers

11. DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR AU 31 DÉCEMBRE 2019 ET DÉPÔT DU RAPPORT AUX RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE

Conformément à l'article 186.1 du Code municipal, la directrice générale par intérim dépose au conseil le rapport financier et le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2019 ainsi que le rapport aux responsables de la gouvernance, tel que préparé par Raymond Chabot Grant & Thornton.

À cet effet, le maire, monsieur Henri Grenier et madame Marlyne Cyr, directrice générale par intérim font la présentation dudit rapport financier et du rapport aux responsables de la gouvernance.

2020-05-137

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise monsieur Henri Grenier, maire à signer pour et au nom de la municipalité de Port-Daniel-Gascons toutes les attestations sur le rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 ainsi que toutes les autres déclarations découlant des obligations de la fin d'année financière.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2020-05-138 12. RÉSOLUTION – DÉLIVRANCE DES CONSTATS D'INFRACTION

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyée par monsieur Denis Langlois, il est résolu unanimement d'autoriser monsieur Maxime Ahier, inspecteur municipal pour la Municipalité de Port-Daniel-Gascons, dont les tâches consistent à faire respecter la réglementation d'urbanisme (permis & certificats, zonage, construction, lotissement), les règlements municipaux applicables par la Sûreté du Québec (systèmes d'alarme, chiens, colportage et vendeurs itinérants, marchands d'effets d'occasion, aux prêteurs sur gages et à la vente de certains articles, nuisances, sécurité, paix et ordre dans les endroits publics, sollicitation et stationnement) ainsi que le règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens à délivrer, pour la Municipalité de Port-Daniel-Gascons, et en son nom, un constat pour toute infraction auxdits règlements.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2020-05-139 13. BULLETIN MUNICIPAL

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par mdame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte la proposition de l'Imprimerie des Anses Inc. pour l'impression et l'assemblage du bulletin municipal au montant de 0.99\$ par bulletin et ce, quatre (4) fois par année.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2020-05-140 14. MODULE PG SOLUTIONS – DÉPÔT DIRECT POUR LE PAIEMENT DES FOURNISSEURS

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par monsieur Denis Langois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons :

Accepte l'offre de services des solutions de gestion de PG Solution pour bénéficier des services de dépôts directs de la plateforme "ACCEO Transphere" permettant d'éliminer la préparation et l'envoi de chèques pour le paiement des montants à ses fournisseurs;

Cette offre de services comprend une formation initiale de 200\$ et les frais transactionnels mensuels.

 Autorise la directrice générale par intérim, madame Marlyne Cyr, à signer cette offre de services avec PG Solutions;

Des contrôles internes relatifs aux paiements de fournisseurs seront appliqués.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2020-05-141 15. OFFRE DE SERVICE – PESCA ENVIRONNEMENT

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte l'offre de services professionnels de la firme Pesca Environnement pour le projet : étude sur la qualité de l'eau potable au montant de 4 950\$ avant taxes.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2020-05-142 16. PROBLÉMATIQUE DE DRAINAGE DES PONCEAUX DE LA ROUTE DE L'ANSE MCINNIS

La firme Tétra Tech QI Inc. a préparé des plans, des devis et des spécifications afin de résoudre la problématique de drainage des ponceaux de la route de l'Anse McInnis.

La direction des travaux publics de la municipalité de Port-Daniel-Gascons a le mandat de gérer ce projet en régie interne. Dans un premier temps, une demande de prix a été faite à 4 fournisseurs pour l'achat de ponceaux soient :

FOURNISSEUR	\$ AVANT TAXES
Centre de Rénovation Port-Daniel	15 484.80
EMCO Corporation	32 714.43
Huot	24 908.55
J.U. Houle Distribution	23 894.81

Le plus bas prix conforme est Centre de Rénovation Port-Daniel pour un montant de 15 484.80\$ avant taxes.

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons octroie l'achat de ponceaux au Centre de Rénovation Port-Daniel pour un montant de 15 484.80\$ avant taxes.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2020-05-143 17. NOMINATION POUR LE POSTE RÉGULIER PERMANENT À TEMPS COMPLET "OPÉRATEUR DU RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT"

Suite à l'affichage du poste, une seule candidature a été reçue; soit celle de monsieur Gaétan Deraiche, qui rencontre pleinement les exigences normales de ce poste et possède les qualifications requises.

Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons nomine monsieur Gaétan Deraiche au poste à temps complet d'opérateur du réseau d'aqueduc et d'égout et ce, en date du 12 mai 2020.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2020-05-144 18. OUVERTURE DU POSTE VACANT : POSTE SAISONNIER D'OPÉRATEUR ADJOINT DU RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT

Suite à l'analyse du poste saisonnier d'opérateur adjoint anciennement détenu par monsieur Gaétan Deraiche.

il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise la directrice générale par intérim à procéder à l'ouverture du poste vacant : poste saisonnier d'opérateur adjoint du réseau d'aqueduc et d'égout.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2020-05-145 19. ENTENTE DE SERVICE AUX SINISTRÉS ET PAIEMENT DE LA CONTRIBUTION – CROIX ROUGE CANADIENNE

Il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu :

- Que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise le maire, monsieur Henri Grenier et la directrice générale par intérim, madame Marlyne Cyr à signer l'entente de services aux sinistrés entre la municipalité de Port-Daniel-Gascons et la Société Canadienne de la Croix Rouge (division Québec).
- ➤ Que la contribution de la municipalité de Port-Daniel-Gascons couvrant la période d'un an à partir de la date de signature soit payée au montant de 380.12\$ soit 0.17\$ par habitants.

Adopté à l'unanimité des conseillers

20. AFFAIRES NOUVELLES

2020-05-146 A) VENTE D'UNE PARTIE DU TERRAIN DU LOT 59 APPARTENANT

À LA MUNICIPALITÉ

ATTENDU QU'en vertu de l'article 6.1 du code municipal, il est spécifié que : sauf disposition contraire, l'aliénation de tout bien de toute municipalité doit être réalisée à titre onéreux;

ATTENDU QUE la municipalité peut, dans certaines conditions, aliéner un bien de gré à gré;

POUR CES MOTIFS, Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu;

Que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise la vente d'une partie de terrain du lot P59, lui appartenant, à monsieur Tommy Langlois, dimension du terrain : 15,24 m X 68,2792 m.. Le coût de cette vente est fixé au montant de 2 750\$. Il est entendu que les services de notaire pour la préparation de l'acte de vente soient assumés par monsieur Tommy Langlois ainsi que les frais d'arpentage, s'il y lieu.

Que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise la directrice générale par intérim et le maire à signer tous les documents relatifs à l'acte de vente.

Adopté à l'unanimité des conseillers

B) VENTE D'UNE PARTIE RÉSIDUELLE DU LOT 59P

Il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons s'engage à vendre à monsieur Édouard Lafrance et madame Suzanne Lavoie la partie résiduelle du lot 59P et ce, conformément à l'évaluation future du terrain par la firme Servitech.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2020-05-148

C) AIDE FINANCIÈRE AUX CLUBS DE L'ÂGE D'OR DE LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT QUE la pandémie Covid-19 a mis un frein aux activités des clubs de l'âge d'or de notre municipalité;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs de leurs activités représentaient des revenus pour les clubs leur permettant de voir à leurs obligations financières;

POUR CES CONSIDÉRATIONS, il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons octroie :

- Au club de l'âge d'or "L'étoile de la mer" de Gascons un congé de loyer de 6 mois (représentant un montant de 750\$) et ce, pour les mois de juillet à décembre 2020;
- ➤ Une aide financière de 750\$/chacun, au club de l'âge d'or "La renaissance" de Port-Daniel et "Three Stars" de Port-Daniel Ouest:

Adopté à l'unanimité des conseillers

21. PÉRIODE DE QUESTIONS

Ayant donné la possibilité aux citoyens de s'exprimer sur le contenu de la séance, aucune question n'a été acheminée au conseil.

2020-05-149 22. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur Hartley Lepage propose la levée de la séance à 19h30.

Henri Grenier, maire	Marlyne Cyr,
	Directrice générale par intérim



Il est proposé par , appuyé par et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons demande à O.P.R. Inc. une offre de services professionnels pour une étude de préfaisabilité : piste piétonnière et cyclable et développement d'un parcours en périphérie de la pointe.

Adopté à